



Foyer 700 Compact

Référence : 6274 51

***Foyer 700
Compact
Volet***

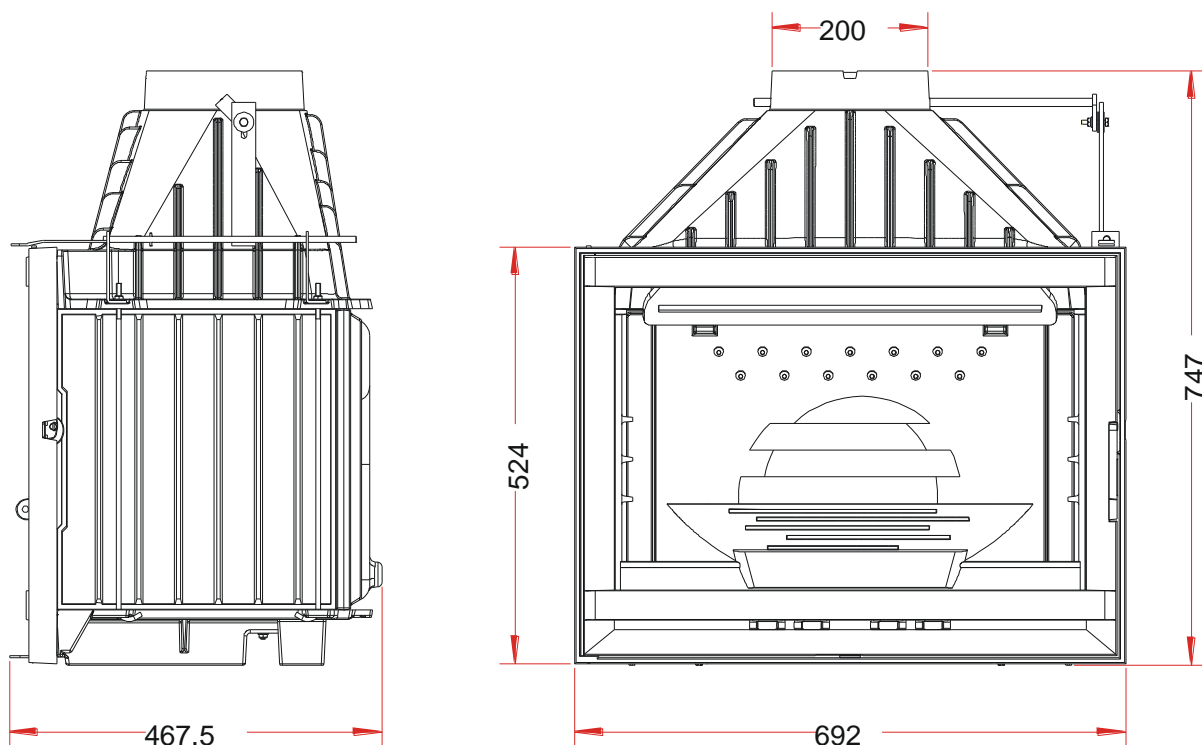
Référence 6274 51

Notice particulière d'utilisation et d'installation

Consulter attentivement ce complément **notice particulière** ainsi que la **notice générale** également livrée avec l'appareil.

Caractéristiques suivant EN 13229 :

Puissance nominale	14 kW
Rendement	75 %
Taux de CO%	0.15 %
Classement Flamme verte	★★★★★
Concentration de poussières rejetées à 13% d'O₂	72 mg/Nm ³
T° fumées	370 °C
Mode de fonctionnement	Continu et Intermittent
Combustible recommandé	Bois / bûches de 33 cm
Distance par rapport aux matériaux combustibles adjacents :	Latéralement : 8 cm (dont 5 cm d'isolant)
	Au fond : 13 cm (dont 5cm d'isolant)
(caractéristique de l'isolant: laine de roche épaisseur 5 cm, conductivité maxi 0.04W/m°C avec face aluminium côté foyer)	

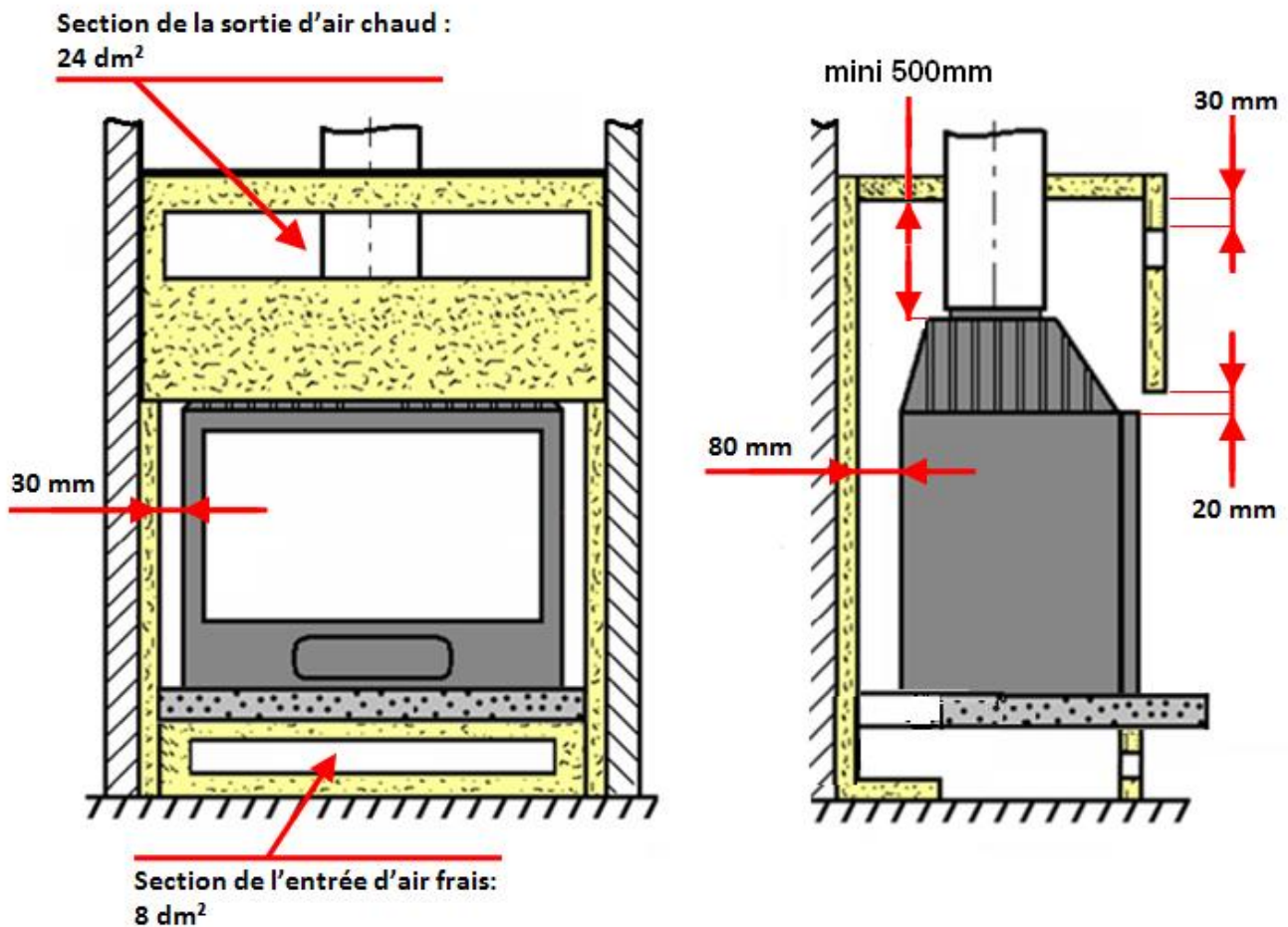


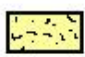
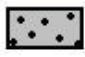
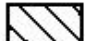
Caractéristiques de construction :

Masse de l'appareil	120 kg	
Raccordement au conduit de fumée par la buse située sur le dessus de l'appareil	diamètre 200 mm	
Longueur maximale des bûches	55 cm - Chargement en façade	
Encombrement du foyer	Voir schéma ci-dessus	
Dimensions de la porte	h 503 mm	lg 670 mm
Dimensions de la vitre	h 397 mm	lg 613 mm
Plaque signalétique	Gravée sous le cendrier	

INSTRUCTIONS POUR L'ENCASTREMENT DE L'APPAREIL.

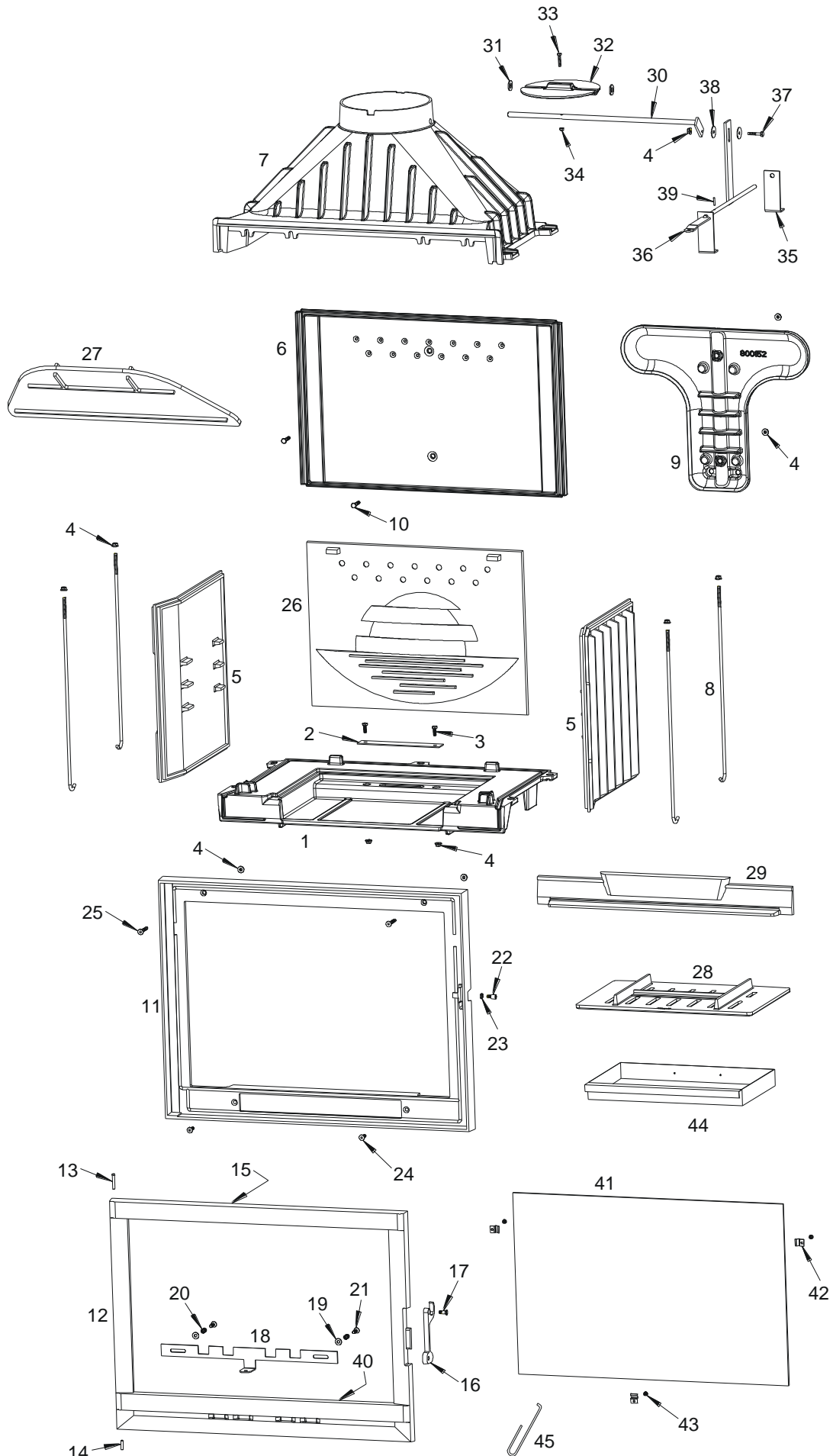
- Pour limiter l'échauffement des parois constituant l'habillage de la cheminée à construire à 65K (K = degrés Celsius au dessus de la température ambiante), et obtenir un bon fonctionnement de l'appareil, il est nécessaire de respecter le principe des dispositions du schéma ci-après.
- Respecter les dimensions minimales d'encastrement et du circuit d'air de convection (section d'entrée de « l'air à chauffer » et section de sortie de « l'air chaud »).
- Les dimensions minimales d'encastrement indiquées garantissent l'accès aux organes de manœuvre, une course suffisante pour les organes mobiles, l'accès et le démontage pour les pièces susceptibles d'être remplacées.
- Prévoir impérativement une trappe d'accès pour la maintenance du ventilateur.



-  laine de roche épaisseur 50 mm conductivité maxi 0.04W/m°C avec face aluminium côté foyer.
-  béton
-  parois et sol de la cheminée

Foyer 700 Compact

Référence : 6274 51



Rep	Nbr	Désignation	Référence
1	1	Socle	F670131U
2	1	Obturateur	AT700160A
3	2	Vis tête hexagonale de 6x16	AV8406160
4	11	Ecrou a embase de 6	AV7220060
5	2	Côté réversible	F670104B
6	1	Fond arrière	F670658B
7	1	Avaloir	F670828U
8	4	Tirant de 6x425	AS700256
9	1	Collecteur	F680152B
10	2	Vis tête hexagonale de 6x30	AV8406300
11	1	Façade	F670535U
12	1	Porte	F670549U
13	1	Axe de porte haut, clou lisse de 5x30	AS0105300
14	1	Axe de porte bas, goupille cannelée de 5x20	AV6305200
15	1	Joint de porte Ø8, longueur 2,847 mètre	AI303008
16	1	Loquet	F680821U
17	1	Vis de fixation du loquet	AS800251B
18	1	Registre de réglage d'air	AT700354A
19	2	Rondelle de 6	AV4100060
20	2	Ressort de registre	AS700230A
21	2	Vis tête fraisée de 6x20	AV8636200
22	1	Excentrique de réglage fermeture	AS700253B
23	1	Ecrou bas de réglage fermeture	AV7130060
24	2	Vis tête fraisée de 6x20	AV8636200
25	2	Vis tête fraisée de 6x40	AV8636400
26	1	Taque	F670656B
27	1	Déflexeur	F670596B
28	1	Grille foyère	F670139B
29	1	Pare bûches	F670115B
30	1	Axe de volet de buse	AS700300A
31	2	Rondelle de 10	AV4100100
32	1	Volet de buse	F670651B
33	1	Vis tête hexagonale de 5x25	AV8405250
34	1	Ecrou hexagonale de 5	AV7100050
35	1	Equerre de volet de buse	AT700141A
36	1	Tige de volet de buse	AS700222A
37	1	Vis tête hexagonale de 6x30/18	AV8416300
38	2	Rondelle de 6x25	AV4216250
39	1	Goupille de 3x15	AV6313150
40	1	Joint de vitre de 7x3, longueur 1,5 mètre	AI010080
41	1	Vitre de 613x397x4	AX116470
42	3	Attache de vitre	AS700180A
43	3	Vis de fixation de la vitre	AV8644067
44	1	Tiroir cendrier	AT700357A
45	1	Crochet d'ouverture de la porte	AS800255



Foyer 700 Compact

Référence : 6274 51

TRES IMPORTANT

En complément de ce document, consulter attentivement la « NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION POUR FOYER ET INSERTS » fournie avec l'appareil.

CONSEILS D'INSTALLATION

La dépression dans le conduit de fumées doit être comprise entre **6 et 12 Pascals**. Cette mesure est vérifiable en chauffe à l'aide d'un manomètre. **Un modérateur de tirage est nécessaire dans presque tous les cas pour réguler le tirage aux valeurs préconisées.**

CONSEILS D'UTILISATION

Utiliser uniquement les combustibles recommandés : Bois sec (Humidité inférieure à 20 %) d'un minimum de 2 ans de coupe (Hêtre, Charme, Chêne – le sapin et les résineux sont interdits).

Le tiroir cendrier doit toujours rester dans l'appareil sauf lors du décentrage. Pour ouvrir et fermer la porte, utiliser le gant anti-chaueur.

Il peut être nécessaire d'arrêter l'extracteur de la ventilation mécanique pour éviter le refoulement des fumées dans la pièce lors de l'ouverture de la porte.

- **Allumage** : Placer sur la grille du papier froissé (éviter le papier glacé) et du petit bois sec (des petites branches bien sèches ou du bois fendu finement). Enflammer le papier, fermer la porte de l'appareil et ouvrir entièrement l'arrivée d'air. Lorsque celui-ci est bien enflammé, vous pouvez charger votre appareil. Il est possible de laisser la porte entre-ouverte pour faciliter cette phase d'allumage, mais en maintenant toujours l'appareil sous surveillance. Il est recommandé, pendant les premières heures de mise en service, de faire un feu modéré afin de permettre une dilatation normale de l'ensemble de l'appareil.
- **Puissance Nominale** : elle est obtenue sous un tirage de 12 Pa, avec une charge de bois de 5 kg, sous forme de 2 demies bûches de bois dur (soit une bûche fendue en deux parties), renouvelée toutes les 60 minutes, avec le réglage d'allure légèrement entrouvert.
- **Combustion lente de 3 heures** : elle est obtenue sous un tirage de 6 Pa avec une charge de 5 kg constituée de 1 bûche de bois dur non fendues de grand diamètre (supérieurs à 16 cm) et en fermant complètement le réglage d'allure. Effectuer préalablement une mise en régime d'allure réduite en fermant le réglage d'allure pour charger ensuite sur un lit de braise à peine rougeoyant.

Le fonctionnement continu en allure lente, surtout pendant les périodes de redoux (tirage défavorable) et avec du bois humide, entraîne une combustion incomplète qui favorise les dépôts de bistre et de goudron :

- alterner les périodes de ralenti par des retours en fonctionnement à allure normale.
- privilégier une utilisation avec de petites charges.

Une baisse d'activité peut se produire à cause d'une évolution défavorable de la combustion, d'une géométrie inadaptée des bûches, de l'utilisation d'un bois dur ou humide. Ces phénomènes de ralentissement, qui ne sont ni exceptionnels ni totalement prévisibles, se traduisent par la diminution du rideau de flamme (le combustible forme une voûte et n'est plus en contact avec la braise), la diminution progressive de la réserve de braise et le refroidissement du foyer. Ils s'accompagnent d'une chute de puissance et d'une baisse des performances.

Pour l'éviter : ouvrir la porte du foyer avec précaution, **réorganiser la charge sur le lit de braise en procédant par piquage et déplacement du combustible avec un tisonnier en prenant garde de ne pas faire chuter de braise hors du foyer**, puis refermer la porte. L'activité reprend immédiatement après la fermeture de porte.

Organes de réglages :

Utiliser systématiquement la "main froide" fournie avec l'appareil pour manipuler les organes de réglages qui peuvent être très chauds.

- **Registre de réglage d'allure** : ce registre est utilisé pour moduler l'allure de l'appareil entre "allure normale" et la "combustion lente". Une fois l'appareil allumé, ne pas aller au-delà de la position "allure normale" correspondant à une **ouverture de 30 %**.
- **Registre d'allumage** : L'action sur le registre de réglage d'allure, au-delà de la position "allure normale" permet d'obtenir un supplément d'air pour l'allumage. Cette position est réservée aux opérations d'allumage et de reprise et ne doit pas être maintenue plus de 30 minutes sous peine de dommages sur l'appareil et son environnement. L'appareil doit rester sous surveillance pendant toute la durée d'utilisation de cette position.
- **Volet de buse** : Sa commande est située au-dessus de la porte. Il est toujours ouvert sauf en cas de tirage trop élevé (voir ci-dessus). Il faut toujours l'ouvrir avant d'ouvrir la porte foyère (risque de refoulement).

CONSEILS D'ENTRETIEN

Après une longue période d'arrêt vérifier l'absence d'obstruction du conduit avant un rallumage.

A l'occasion des opérations de ramonage, faites vérifier l'ensemble de l'appareil par un technicien compétent qui :

- nettoiera complètement l'appareil, vérifiera les jonctions des différentes pièces et la position du déflecteur, celui-ci étant incliné en appui en haut sur l'avaloir et maintenu vers le bas sur le fond.
- procédera si nécessaire au changement des composants usés (joint de porte notamment)

SECURITE

- **Pendant le fonctionnement, toutes les surfaces de l'appareil sont chaudes : Attentions aux brûlures !! Eviter d'installer le poêle dans un endroit où il y a beaucoup de passages.**
- **Si un feu de cheminée se déclare, en premier fermer la porte de rechargement, en second les arrivées d'air primaire et secondaire, puis communiquer immédiatement avec les autorités locales incendie (le 18).**
- **Ne jamais mettre dans l'appareil des charges de bois supérieures à celles indiquées dans les « conseils d'utilisation » (soit moins de la moitié de la hauteur de la chambre de combustion). Il est interdit d'utiliser l'appareil comme incinérateur.**
- **Il est interdit d'utiliser des combustibles non recommandés et non-adaptés à l'appareil, y compris les combustibles liquides.**
- **La chambre de combustion doit toujours rester fermée, sauf lors du rechargement. Ne pas surchauffer l'appareil.**